



La présente publication peut être reproduite en totalité ou en partie et sous quelque forme que ce soit à des fins éducatives ou non lucratives, sans autorisation spéciale du détenteur du droit d'auteur, à condition de la citer comme source. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement apprécierait de recevoir un exemplaire de toute publication utilisant ce document comme source.

La présente publication ne peut être ni revendue ni utilisée à quelque fin commerciale que ce soit sans l'autorisation écrite préalable du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Toute demande d'autorisation, mentionnant l'objectif et la portée de la reproduction, doit être adressée à la Direction de la Division de la communication, Programme des Nations Unies pour l'environnement, P.O. Box 30552, Nairobi, 00100, Kenya.

#### Déni de responsabilité

Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent aucune prise de position de la part du Secrétariat des Nations Unies quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni au tracé de leurs frontières ou limites. Pour plus d'informations concernant l'utilisation des cartes dans les publications, veuillez consulter la page suivante : <http://www.un.org/Depts/Cartographic/english/htmain.htm>

La mention de toute société commerciale ou de tout produit dans la présente publication ne signifie nullement que le Programme des Nations Unies pour l'environnement ou les auteurs de ce document approuvent les sociétés ou produits cités. L'utilisation d'informations issues de la présente publication à des fins de publicité n'est pas autorisée. Les noms et symboles de marques commerciales sont utilisés à des fins rédactionnelles sans aucune intention de porter atteinte au droit des marques ou au droit d'auteur.

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Nous déplorons toute erreur ou omission susceptible d'avoir été commise involontairement.

La traduction française de ce texte, réalisée par Strategic Agenda, a été financée par les gouvernements canadien, danois, norvégien et suédois. Toute question relative à la traduction sera traitée par le linguiste qui assume la responsabilité de son exactitude.

© Cartes, photos et illustrations, comme précisé.

#### Pour citer ce document

Programme des Nations Unies pour l'environnement (2021). *Rapport 2020 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation – Résumé analytique*. Nairobi.

#### Production

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Partenariat PNUE-Université technique du Danemark, et le World Adaptation Science Programme (WASP).

<https://www.unep.org/adaptation-gap-report-2020>

#### Soutenu par :



**UDENRIGSMINISTERIET**  
*Ministry of Foreign Affairs  
of Denmark*



Le PNUE promeut des pratiques respectueuses de l'environnement au niveau mondial tout comme dans ses propres activités. Notre politique de distribution vise à réduire l'empreinte carbone du PNUE.

# Rapport 2020 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation

Résumé analytique

# Résumé analytique – Rapport 2020 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation

## Présentation générale du rapport 2020 du PNUÉ sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation

L'année 2020 a été marquée par la COVID-19. Les répercussions de la pandémie devraient se faire sentir considérablement sur la capacité des pays à planifier, à financer et à mettre en œuvre des mesures d'adaptation pour pallier les effets actuels et futurs des changements climatiques, qui touchent de manière disproportionnée les pays et les groupes de population les plus vulnérables. Il est trop tôt pour évaluer l'ampleur des effets qu'aura la COVID-19 sur les processus d'adaptation au niveau mondial. Toutefois, à court terme, il a fallu gérer au plus vite les conséquences directes du virus sur la santé publique et les répercussions économiques connexes, de sorte que l'adaptation a été reléguée au second plan des priorités politiques à tous les niveaux de gouvernance. Ainsi, les ressources destinées à la planification, au financement et à la mise en œuvre de l'adaptation ont été réaffectées à la lutte contre la pandémie. À plus long terme, les conséquences socioéconomiques de cette dernière devraient affecter durablement les processus d'adaptation. De fait, le ralentissement économique exercera une pression supplémentaire sur les finances publiques et pourrait modifier les priorités des pays et des donateurs en matière de lutte contre les changements climatiques. S'ils sont mis en œuvre correctement, les plans de relance pourraient mener à une reprise plus résiliente face aux changements climatiques et à faible taux d'émissions. Toutefois, l'analyse des plans de relance économique annoncés à ce jour montre que la plupart d'entre eux ne saisissent pas l'occasion offerte par le contexte actuel. La pandémie a déjà eu des conséquences sur le fonctionnement de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), car elle a entraîné le report de la COP26 et a retardé la révision par les pays de leurs contributions déterminées au niveau national en vue de relever le niveau d'ambition pour des mesures d'atténuation et d'adaptation fortes.

Pour autant, les effets des changements climatiques et les phénomènes extrêmes n'ont pas disparu et la pandémie ne les a pas freinés. L'année 2020 a été l'une des années les plus chaudes jamais enregistrées. Dans le monde, plus de 50 millions de personnes ont été recensées comme directement touchées par les inondations, les sécheresses ou les tempêtes. Les incendies de forêt ont fait rage avec plus d'intensité en Australie, au Brésil, aux États-Unis et en Russie, entre autres. Il est donc important, aujourd'hui plus que jamais, que les pays fassent des progrès en matière d'adaptation. La cinquième édition du rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ) sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation fait donc le point sur les mesures actuelles et sur les nouveaux résultats en matière de planification, de financement et de mise en œuvre de l'adaptation au niveau mondial. Ces trois dimensions sont essentielles pour suivre et évaluer les progrès réalisés en vue d'atteindre l'objectif mondial en matière d'adaptation. Cette évaluation se fonde non seulement sur les publications les plus récentes, mais également sur de nouvelles analyses. Compte tenu de la reconnaissance croissante des bienfaits de la nature pour l'humanité, le rapport 2020 se concentre sur les solutions fondées sur la nature, qui constituent des instruments clés de l'adaptation aux effets des catastrophes climatiques.

Afin de présenter une synthèse des principales conclusions du rapport, le présent résumé analytique est divisé en trois parties : état et progrès de la planification, du financement et de la mise en œuvre de l'adaptation au niveau mondial ; planification, financement et mise en œuvre de solutions fondées sur la nature pour l'adaptation ; et perspectives sur les progrès de l'adaptation au niveau mondial.

## État et progrès de la planification, du financement et de la mise en œuvre de l'adaptation au niveau mondial

**L'adaptation aux changements climatiques est désormais largement intégrée à la planification stratégique dans le monde entier. Toutefois, les niveaux d'engagement et la qualité des instruments mis en place sont très variables d'un pays à l'autre.** Les mesures d'adaptation sont déterminantes pour permettre aux parties prenantes tant publiques que privées de se préparer aux effets des changements climatiques et de lutter contre ces derniers. L'Accord de Paris souligne l'importance des processus de planification de l'adaptation au niveau national, dans la mesure où tous les pays s'engagent à rendre compte des progrès accomplis. L'analyse montre que la plupart des pays (72 %) ont adopté au moins un instrument de planification de l'adaptation au niveau national (par exemple, un plan, une stratégie, une politique ou une loi). Certains pays (9 %), qui ne disposent pas encore d'un tel instrument, sont en train d'en concevoir un (figure ES.1). La plupart des pays en développement ont commencé à définir un plan national d'adaptation, mécanisme clé pour renforcer l'accent mis sur l'adaptation. De nombreux pays ont également mis au point, ou sont en train de mettre au point, des plans sectoriels et infranationaux. Les progrès en matière de planification de l'adaptation devraient continuer, notamment parce que la sensibilisation aux changements climatiques entraîne l'émergence d'un nombre croissant d'initiatives infranationales.

## L'analyse de la planification de l'adaptation dresse un tableau mitigé en ce qui concerne la réalisation des objectifs fixés.

À l'heure actuelle, il est impossible d'évaluer la pertinence et l'efficacité de la planification de l'adaptation, dans la mesure où les définitions et les approches utilisées pour cette évaluation ne sont pas harmonisées. Il est toutefois possible d'examiner les aspects importants qui ont une influence sur la pertinence et l'efficacité, à savoir l'exhaustivité, le caractère inclusif, la possibilité de mise en œuvre, l'intégration ainsi que le suivi et l'évaluation (figure ES.2). Près de la moitié de la documentation des pays relative à la planification tient pleinement compte des risques, inclut les parties prenantes concernées (notamment les femmes), et prévoit des processus de planification spécifiques. En ce qui concerne les critères d'intégration entre les secteurs (horizontale) et entre les niveaux de gouvernance (verticale), les résultats obtenus sont inégaux : l'intégration horizontale est assez élevée, tandis que l'intégration verticale est plutôt faible. Un nombre nettement moins important de pays tient compte des autres critères, d'où la nécessité de leur accorder une plus grande attention. L'absence d'une harmonisation des méthodologies d'évaluation appropriées pour une planification adaptée et efficace empêche également d'analyser si les progrès effectués en la matière depuis 2000 permettent aux pays de se rapprocher de leurs objectifs d'adaptation.

Figure ES.1 État de la planification de l'adaptation dans le monde

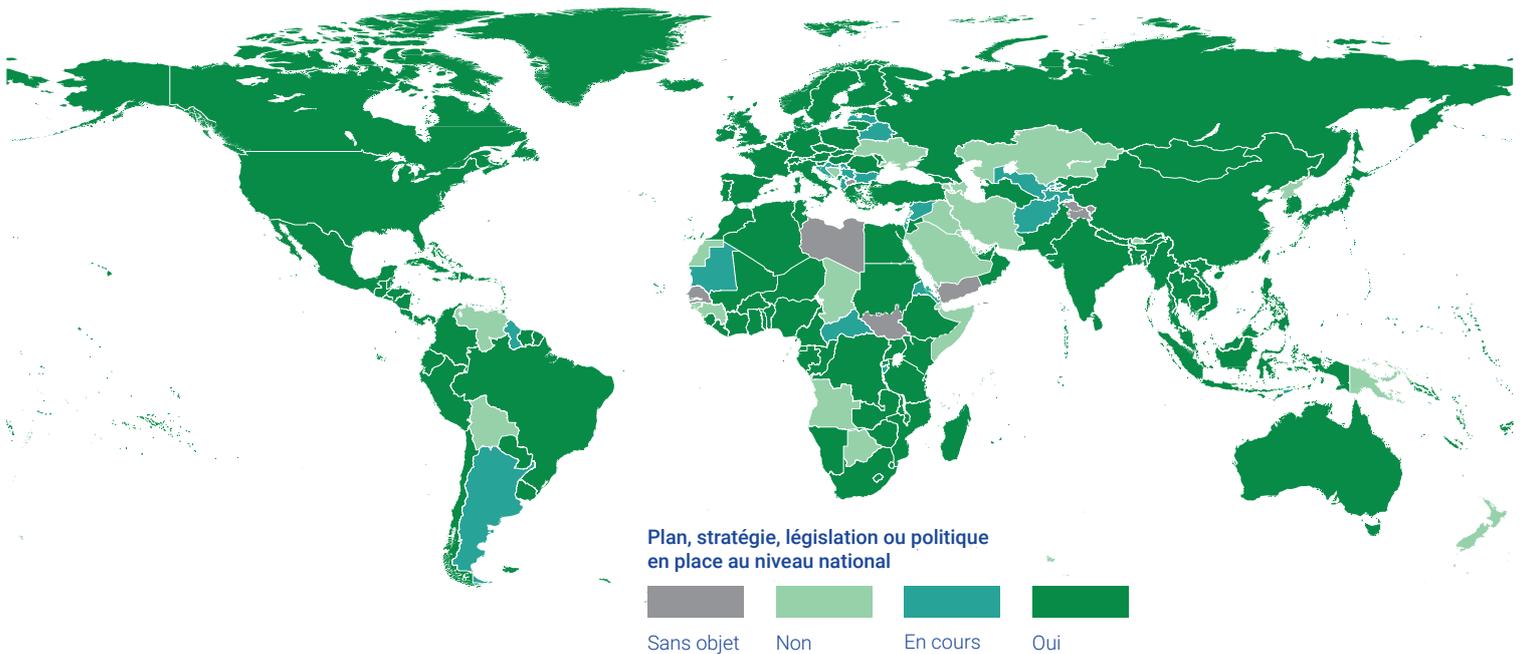


Figure ES.2 Évaluation de la pertinence et de l'efficacité de la planification de l'adaptation dans le monde

Critères retenus en vue d'une planification de l'adaptation appropriée et efficace

Nombre de pays



Un financement accru de l'adaptation est nécessaire pour renforcer sa planification et sa mise en œuvre ainsi que pour limiter les préjudices causés par les changements climatiques, en particulier dans les pays en développement. Si, dans les pays développés, les coûts de l'adaptation peuvent être plus élevés en termes absolus, la charge que cette dernière représente est plus lourde dans les pays en développement par rapport au produit intérieur brut, ce qui vient s'ajouter à leurs capacités financières, techniques et humaines généralement plus limitées. Des mesures d'atténuation fortes permettraient de réduire considérablement les coûts des préjudices inévitables, en particulier en Afrique et en Asie, deux continents qui seront les plus touchés par les effets de l'adaptation à l'avenir. D'après de récentes publications, dans le cas d'une trajectoire qui limite le réchauffement planétaire à 2 °C, la croissance mondiale pourrait enregistrer une baisse de 1,0 à 1,6 % par an. En comparaison, une trajectoire à 3 °C entraînerait des pertes annuelles de produit mondial brut de l'ordre de 1,5 à 2,2 %. En outre, les bénéfices de l'investissement dans l'adaptation sont souvent supérieurs à ses coûts. D'après les estimations de la Commission mondiale sur l'adaptation, un investissement à hauteur de 1,8 milliard de dollars US dans les systèmes d'alerte rapide, les infrastructures résilientes aux changements climatiques, l'amélioration de l'aridoculture, la protection de la mangrove à l'échelle mondiale et des ressources en eau résilientes pourrait générer 7,1 milliards de dollars US de coûts évités et de bénéfices sociaux et environnementaux non monétaires.

**Malgré une augmentation du financement disponible pour l'adaptation, le déficit en la matière ne se réduit pas.** Le financement public international de l'adaptation augmente lentement. Les données sont toutefois insuffisantes pour détecter une telle tendance en ce qui concerne les flux financiers nationaux publics ou privés. Cela étant, les coûts annuels de l'adaptation dans les seuls pays en développement sont actuellement estimés à environ 70 milliards de dollars US. Ils devraient atteindre 140 à 300 milliards de dollars US en 2030 et 280 à 500 milliards en 2050. Il est difficile de comparer le financement de l'adaptation et les coûts de celle-ci. En ce sens, les données probantes disponibles permettent seulement de déduire que, compte tenu de la rapidité avec laquelle les changements climatiques et ses conséquences se font sentir, les efforts actuels ne conduisent pas à la réduction du déficit de financement de l'adaptation. Les organismes de financement du développement n'intègrent pas suffisamment l'adaptation à leurs activités. Alors que le soutien multilatéral à l'adaptation, exprimé en pourcentage de l'ensemble du financement multilatéral du développement, a augmenté de manière significative, le soutien bilatéral, exprimé en pourcentage de l'ensemble du financement bilatéral du développement, n'a connu qu'une lente progression entre 2013 et 2017. En outre, la pandémie actuelle de COVID-19 devrait creuser davantage le déficit de financement en pesant sur les finances publiques tant au niveau national qu'international.

**Pour réduire le déficit, il est nécessaire d'accroître considérablement le financement public et privé de l'adaptation et de prendre des mesures incitatives à cet effet.** Les modalités de financement de l'adaptation dans le cadre du soutien bilatéral et multilatéral évoluent, de telle sorte que les subventions sont de plus en plus assorties d'un éventail élargi d'instruments, d'acteurs et d'approches. Par exemple, le Fonds vert pour le climat, le plus grand fonds multilatéral dédié au climat, a alloué 40 % de son portefeuille total à l'adaptation. En outre, il met toujours davantage à profit son pouvoir catalytique pour attirer des investissements privés. La dynamique croissante en faveur d'un système financier durable constitue une autre évolution importante. Il est de plus en plus reconnu que les risques matériels physiques et les risques liés à la transition vers une économie plus résiliente face aux changements climatiques ont un effet sur le rendement des entreprises, sur la valeur des actifs et, à terme, sur la stabilité financière. Le recours à de nouveaux outils, tels que les critères d'investissement durable, le principe de publication des informations relatives au climat et l'intégration des risques liés aux changements climatiques dans les décisions d'investissement, peut aider à surveiller les flux financiers qui contribuent à l'adaptation. En outre, ces outils peuvent favoriser une augmentation des investissements dans la résilience aux changements climatiques et faire en sorte que les investissements qui accentuent la vulnérabilité ne soient plus financés.

**Des mesures d'adaptation sont de plus en plus mises en œuvre dans le monde entier, mais il y a encore très peu de signes d'une réduction des risques liés aux changements climatiques.** L'initiative mondiale pour le recensement de l'adaptation (Global Adaptation Mapping Initiative) a recensé 1 700 articles passant en revue les mesures d'adaptation déployées partout dans le monde. Un tiers d'entre elles se trouvait aux premiers stades de mise en œuvre, et seulement 3 % avaient atteint le stade de la réduction des risques. Toutefois, certains éléments indiquent clairement une accélération de la mise en œuvre (figure ES.3). Depuis 2006, près de 400 projets d'adaptation financés par des fonds multilatéraux œuvrant en faveur de l'Accord de Paris (Fonds pour l'adaptation, Fonds vert pour le climat et Fonds pour l'environnement mondial) ont été menés dans des pays en développement. La moitié d'entre eux ont débuté après 2015. Les projets les plus anciens dépassaient rarement 10 millions de dollars US. Toutefois, depuis 2017, 21 nouveaux projets ont atteint un montant de plus de 25 millions de dollars US, ce qui suggère que les mesures d'adaptation sont de plus en plus complètes et potentiellement plus transformatrices. Toutefois, malgré ces éléments positifs, il n'existe encore que très peu de signes d'une réduction des risques liés aux changements climatiques, ce qui nuance toute conclusion sur les progrès de l'adaptation dans son ensemble.

Figure ES.3 Nombre de projets d'adaptation principaux (à l'exception des activités de préparation) des fonds pour le climat de la CCNUCC, par année de démarrage et montant de la subvention



### La plupart des projets ciblent les populations vulnérables et nombre mentionnent explicitement des résultats liés au genre.

L'analyse des projets d'adaptation qui ont commencé depuis 2015, soutenus par les trois fonds multilatéraux susmentionnés, révèle que plus de la moitié sont mis en œuvre dans les pays les moins avancés, et près de 15 % dans des petits États insulaires en développement. La majorité de ces projets se concentre sur les secteurs les plus sensibles au climat, tels que l'agriculture et l'eau, la sécheresse, la variabilité des précipitations, les inondations et les impacts côtiers faisant partie des risques climatiques les plus communément abordés. L'engagement du secteur privé est resté faible, sauf dans les secteurs du tourisme, de l'agriculture et des assurances. Même si les acteurs gouvernementaux nationaux et locaux sont les principaux bénéficiaires du soutien aux mesures d'adaptation, au moins 25 % et peut-être jusqu'à deux tiers des projets ciblent en fin de compte les membres les plus vulnérables de la société. De plus, au moins 20 % des projets mentionnent explicitement les résultats liés au genre, et tous les nouveaux projets doivent entreprendre une évaluation de la question du genre. Par conséquent, d'après les derniers chiffres, le Fonds d'adaptation, le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour les pays les moins avancés ont ensemble atteint plus de 20 millions de bénéficiaires directs et indirects, et formé plus de 500 000 personnes sur les mesures de résilience aux changements climatiques.

### Il est nécessaire d'augmenter davantage les niveaux de mise en œuvre afin d'éviter de prendre du retard dans la gestion des risques climatiques, particulièrement dans les pays en développement.

Près de 40 nouveaux projets d'adaptation utilisant les fonds de la CCNUCC ont été autorisés à commencer, et 80 sont à un stade avancé du processus d'approbation. Toutefois, les projets d'adaptation ne fournissent souvent pas assez d'informations sur les résultats durables, ce qui suscite une inquiétude quant à leur efficacité. Il a souvent été constaté que les liens de causalité montrant comment les activités mènent à des résultats manquent de clarté, ce qui souligne le besoin de mieux préciser comment l'adaptation est censée se produire. Par conséquent, malgré les progrès réalisés, la persistance des niveaux élevés d'émissions au niveau mondial signifie que la mise en œuvre au rythme actuel pourrait ne pas être en mesure de suivre l'augmentation des niveaux de risque. Combiné à d'autres rapports internationaux publiés récemment, le Rapport 2018 sur le déficit d'adaptation a montré qu'en améliorant la capacité d'adaptation et la résilience aux effets des changements climatiques – par exemple à travers le renforcement des capacités, l'autonomisation, la bonne gouvernance et les systèmes d'alerte rapide – les mesures d'adaptation peuvent nettement réduire la vulnérabilité aux aléas climatiques. Simultanément, le rapport a révélé que la plupart des indicateurs de développement reflétant les capacités d'adaptation ne rattrapent pas les pays développés, et que davantage de personnes sont exposées aux aléas climatiques. Par conséquent, pour éviter de prendre encore plus de retard et commencer à rattraper les pays développés, il est nécessaire d'augmenter davantage la mise en œuvre des mesures d'adaptation.

### Planification, financement et mise en œuvre de solutions fondées sur la nature pour l'adaptation

Il est de plus en plus reconnu, tant au niveau national qu'international, que les solutions fondées sur la nature peuvent apporter d'importantes contributions à l'adaptation aux changements climatiques, mais il existe peu de plans concrets. Les solutions fondées sur la nature pour l'adaptation peuvent être des options à faible coût qui sont potentiellement efficaces pour réduire les risques climatiques, tout en apportant simultanément d'importants avantages supplémentaires pour l'économie, l'environnement, les moyens de subsistance et d'autres valeurs à un large éventail de parties prenantes, y compris les femmes, les pauvres et les groupes marginalisés. Toutefois, l'efficacité des solutions fondées sur la nature pourrait

s'avérer limitée face à des niveaux plus élevés de changements climatiques. C'est pourquoi il est important de prendre des mesures d'atténuation fortes pour garantir la future contribution à l'adaptation de la protection, de la gestion et de la restauration de la nature. Plus de la moitié des pays, dont plus de 90 % des pays les moins avancés, considèrent la protection de la nature comme une motivation importante pour la planification de l'adaptation, et ont ajouté des éléments de solutions fondées sur la nature aux composantes d'adaptation de leurs contributions déterminées au niveau national (figure ES.4). Toutefois, la plupart d'entre elles ne décrivent que des objectifs généraux et moins d'un tiers incluent des objectifs mesurables, qui soulignent principalement l'objectif de restauration des plaines inondables et des mangroves comme méthodes pour réduire les effets des inondations, des sécheresses et de l'élévation du niveau de la mer. Une tendance similaire se reflète dans les communications nationales des pays de l'annexe 1, la plupart desquelles explorent la vulnérabilité climatique des écosystèmes et de la biodiversité – certaines mettent en avant des solutions fondées sur la nature pour réduire les risques climatiques, mais peu fournissent des plans explicites de déploiement de ces approches pour faire face à des risques climatiques spécifiques, qui sont souvent liés au contrôle des inondations et à la réduction de la chaleur dans les zones urbaines.

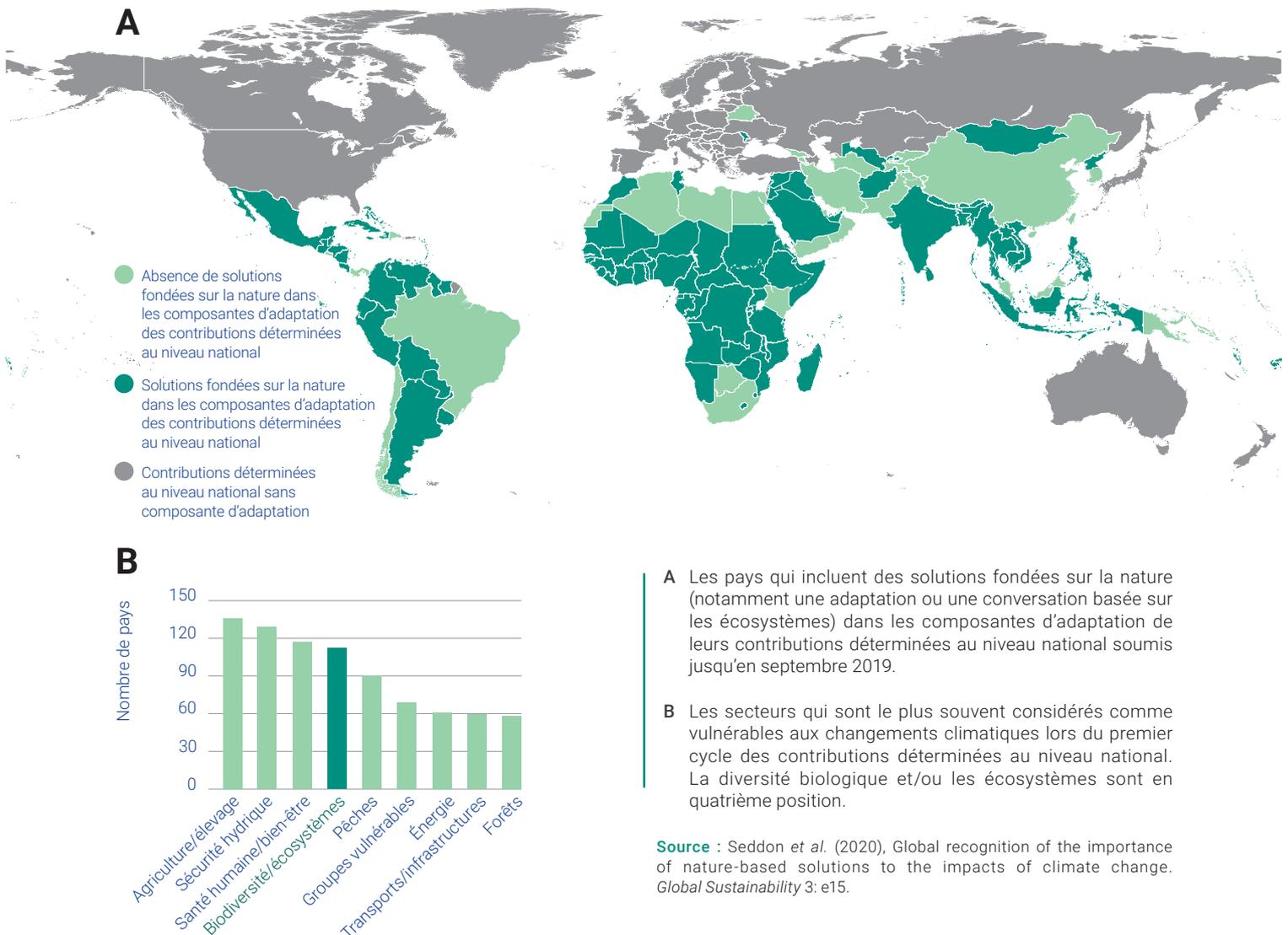
### Les solutions fondées sur la nature sont souvent envisagées dans des forums non liés aux changements climatiques et à des niveaux autres que nationaux. Or, ils nécessitent des approches à l'échelle du système pour réaliser le plein potentiel de leurs avantages.

Au moins 50 % des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité que les pays mettent en place dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité, soulignent particulièrement le potentiel et l'importance des solutions fondées sur la nature pour faire face à la vulnérabilité des espèces et des écosystèmes face aux changements climatiques, ainsi qu'aux autres pressions anthropiques. Les solutions fondées sur la nature sont aussi envisagées dans les processus de planification sectorielle, contribuant ainsi au renforcement de la résilience dans des secteurs allant de l'infrastructure à l'énergie, en passant par l'eau, l'agriculture et l'urbanisme. Cependant, la planification des solutions fondées sur la nature nécessite des approches à l'échelle du système afin de garantir la prestation de services écosystémiques qui contribuent à l'adaptation. Dans de nombreux cas, cela nécessite une planification et une coordination au-delà des frontières nationales ou juridictionnelles, créant à la fois un défi et une possibilité pour les cadres de stratégie environnementale et les négociations transfrontalières.

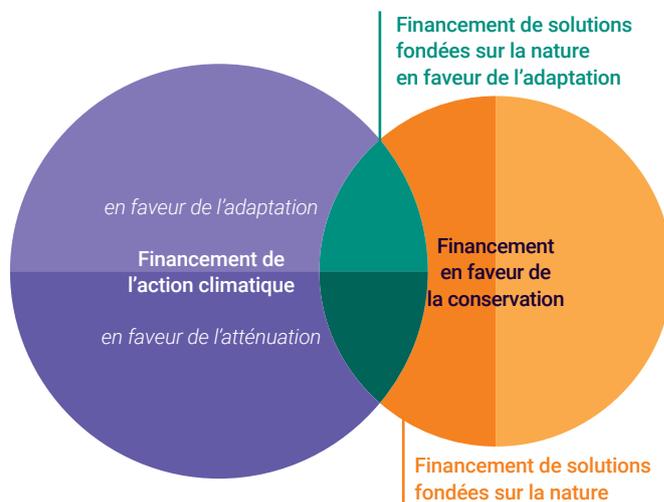
### Malgré l'existence de données probantes révélant une augmentation du financement des solutions fondées sur la nature avec des avantages d'adaptation, les niveaux de financement restent faibles.

L'analyse des investissements de quatre grands fonds pour le climat et le développement (le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds vert pour le climat, le Fonds d'adaptation et l'Initiative internationale pour le climat) suggère que le soutien aux solutions d'adaptation vertes et hybrides a considérablement augmenté au cours des deux dernières décennies, l'investissement cumulé dans les projets contenant des composantes de solutions fondées sur la nature s'élevant désormais à 94 milliards de dollars US, dont 13 % sont consacrés aux solutions fondées sur la nature. Toutefois, le financement des solutions fondées sur la nature ne constitue qu'une infime partie du financement total de l'adaptation et de la conservation, malgré les nombreux engagements des gouvernements, du secteur privé et des institutions philanthropiques et financières visant à stimuler l'ambition et les investissements dans les solutions fondées sur la nature (figure ES.5). De nombreuses questions subsistent donc quant à l'adéquation et la portée du financement des solutions fondées sur la nature, notamment parce qu'il reste difficile de suivre les flux d'investissement,

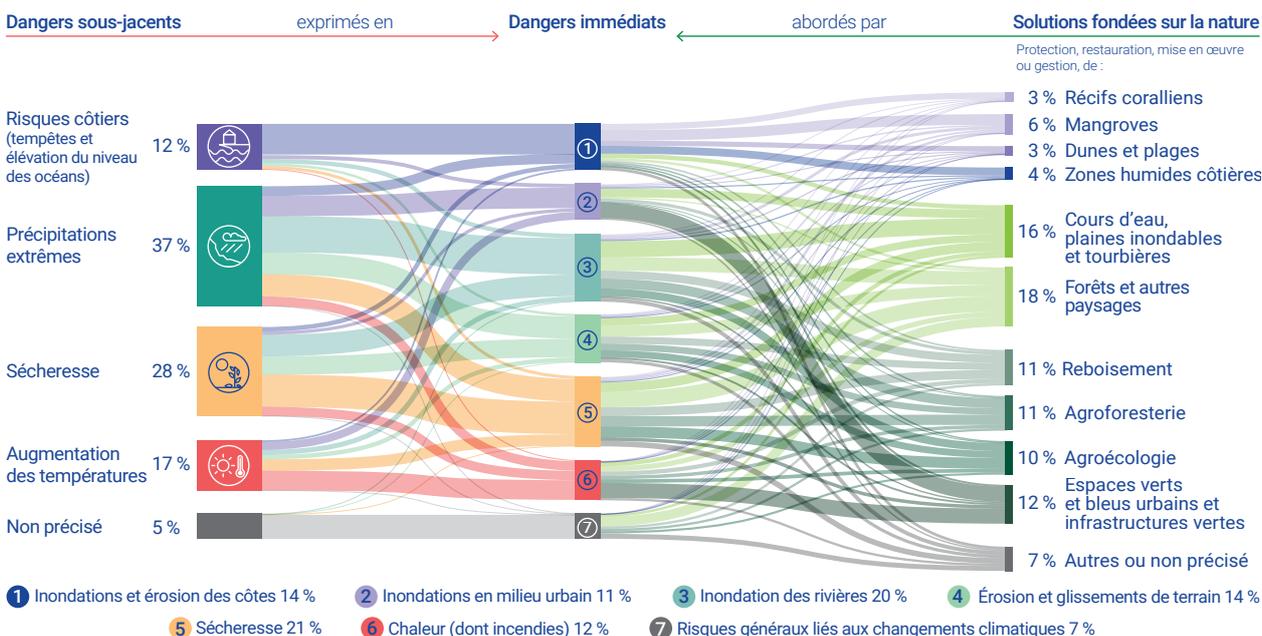
**Figure ES.4** Solutions fondées sur la nature dans les composantes d'adaptation des contributions déterminées au niveau national dans les pays en développement



**Figure ES.5** Représentation de la relation entre le financement de solutions fondées sur la nature en faveur de l'adaptation, le financement de l'action climatique et le financement en faveur de la conservation



**Figure ES.6** Diagramme de Sankey reliant les dangers sous-jacents à leurs répercussions sur le sol (dangers immédiats) et comment différentes solutions fondées sur la nature sont utilisées pour y faire face



**Remarque :** L'épaisseur des rubans est déterminée par le nombre de projets se rapportant à chacune des catégories. Les projets mentionnent souvent de multiples dangers sous-jacents et immédiats et peuvent se référer à plusieurs solutions fondées sur la nature pour y faire face. (Exemple de lecture de la figure : l'augmentation de la température peut entraîner une augmentation de la chaleur dans les zones urbaines, laquelle est efficacement améliorée par des espaces verts et bleus ainsi que des infrastructures vertes. De nombreuses autres solutions fondées sur la nature sont parfois aussi utilisées dans le cadre de risques liés à la chaleur.) Les pourcentages présentés dans la figure sont arrondis au nombre entier le plus proche.

étant donné que les solutions fondées sur la nature ne sont pas enregistrées comme une catégorie de financement ou une option d'investissement distincte.

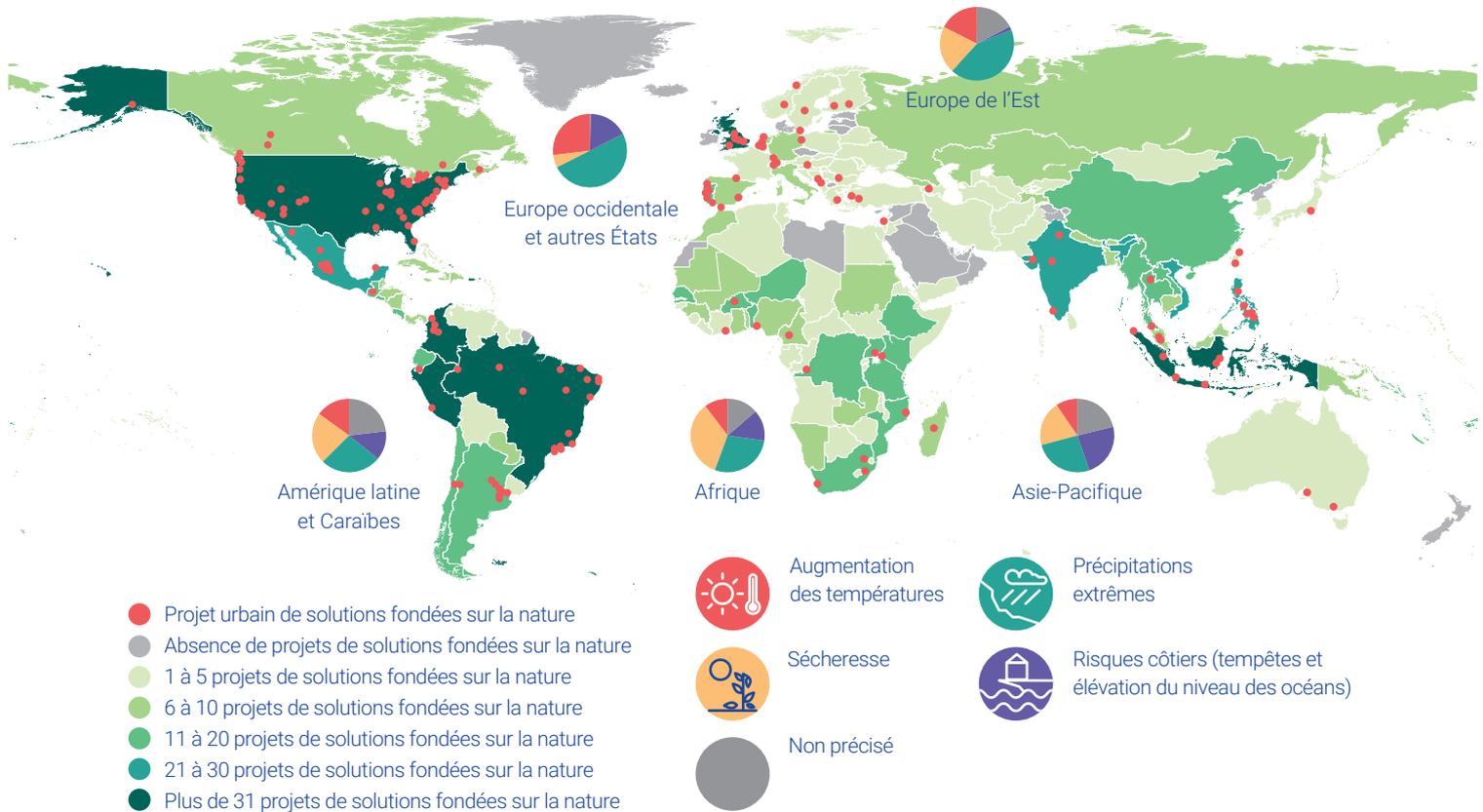
**La mobilisation de fonds supplémentaires, la diversification du portefeuille d'investissement, et la création de nouveaux mécanismes de financement innovants pour les solutions fondées sur la nature sont importantes pour offrir de nombreuses possibilités, mais demeurent un défi.** Si des exemples de mécanismes de financement innovants ont vu le jour (par exemple, les paiements pour les services écosystémiques, les instruments de dette, les produits d'assurance et les paiements basés sur la performance), les solutions fondées sur la nature continuent de s'appuyer fortement sur les sources gouvernementales et philanthropiques traditionnelles. La complexité des solutions fondées sur la nature (par exemple, les coûts d'opportunité et de transaction élevés, le grand nombre d'acteurs impliqués, ainsi que la période longue généralement nécessaire pour obtenir les bénéfices) signifie que seule une fraction d'entre elles peut être financée et maintenue en tant qu'entreprise purement commerciale. Les investissements ne sont souvent pas viables pour le secteur privé à lui seul, malgré des rapports coûts-avantages à long terme élevés et de nombreux avantages connexes qui ne sont habituellement pas pris en compte. La base financière des solutions fondées sur la nature pour l'adaptation pourrait donc être amplifiée, renforcée et diversifiée en déployant des mécanismes innovants qui combinent des sources de financement publiques et privées. Il est tout aussi pressant, sur le plan structurel, de créer les conditions et les incitations nécessaires pour permettre, encourager et faciliter des flux d'investissement et de financement optimisés.

**Les solutions fondées sur la nature sont utilisées de multiples façons pour gérer les risques climatiques en réduisant l'exposition ou la vulnérabilité aux aléas climatiques (figure ES.6).** Les solutions fondées sur la nature

pour l'adaptation sont principalement utilisées pour lutter contre les risques côtiers, les précipitations extrêmes, l'augmentation des températures et la sécheresse. Les inondations et l'érosion des côtes sont essentiellement atténuées grâce à la restauration ou la protection des récifs coralliens, des herbiers marins, des zones humides côtières, des mangroves, des dunes et de la végétation des plages. Le problème des inondations en milieu urbain est abordé par les espaces verts et bleus urbains, et par solutions fondées sur la nature en amont. L'inondation des rivières, les glissements de terrain et l'érosion sont principalement traités par la restauration ou la protection des plaines inondables et des tourbières et par l'amélioration de la végétation riveraine. Dans une moindre mesure, la restauration ou la protection des forêts et des paysages, le reboisement, l'agroforesterie et les pratiques agroécologiques contribuent également à la gestion du ruissellement de surface. Les risques liés à la chaleur sont fréquemment associés aux milieux urbains et gérés au moyen d'espaces verts et bleus et d'infrastructures vertes. Enfin, les risques liés à la sécheresse sont le plus souvent traités par la gestion intégrée des bassins versants et des paysages, ainsi que par le reboisement et les pratiques agricoles intelligentes sur le plan climatique, telles que l'agroforesterie et l'agroécologie.

**La mise en œuvre des solutions fondées sur la nature ciblant les risques côtiers, les précipitations extrêmes, la sécheresse et l'augmentation des températures s'est développée dans le monde entier au cours des deux dernières décennies. Toutefois, les données probantes prouvant leur efficacité en matière de réduction des risques restent rares.** Avant 2000, seules quelques initiatives semblaient réellement employer des solutions fondées sur la nature pour gérer les risques climatiques. Depuis lors, les niveaux de mise en œuvre ont sensiblement augmenté et les initiatives suivies sont de l'ordre de 70 nouveaux projets par an, dont la plupart sont axés sur les zones rurales des pays en développement et visent principalement les inondations et l'érosion des côtes, les inondations des ressources d'eau

**Figure ES.7** Carte mondiale des initiatives de solutions fondées sur la nature en faveur de l'adaptation, indiquant le nombre d'investissements par pays, la répartition géographique des villes faisant rapport sur les activités de solutions fondées sur la nature (points rouges), et la répartition régionale des dangers abordés par des initiatives de solutions fondées sur la nature (diagrammes circulaires)



douce et l'incidence croissante de la sécheresse, ainsi que la chaleur urbaine et les incendies de forêt (figure ES.7). Les solutions fondées sur la nature en milieu urbain ont également bien progressé. La plupart sont mises en œuvre dans les pays développés, et se concentrent sur la lutte contre les inondations, aussi bien côtières que des ressources d'eau douce, et la chaleur. Les données probantes existantes suggèrent que la mise en œuvre réussie des solutions fondées sur la nature peut générer une multitude d'avantages sociaux, environnementaux, économiques et liés à la gouvernance, en plus de réduire les risques climatiques, notamment pour les peuples autochtones, les communautés locales et les femmes. Pour fournir leurs services – en particulier les services écosystémiques – les solutions fondées sur la nature ont besoin d'une gouvernance et d'institutions inclusives pour gérer les biens publics (souvent liés à la sécurité du régime foncier et des droits d'accès) ainsi que d'investissements à suffisamment long terme et d'une stabilité de planification. Toutefois, à ce jour, les données probantes de la réduction des risques par le biais des solutions fondées sur la nature sont rares, car la mise en œuvre à grande échelle n'en est qu'à ses débuts.

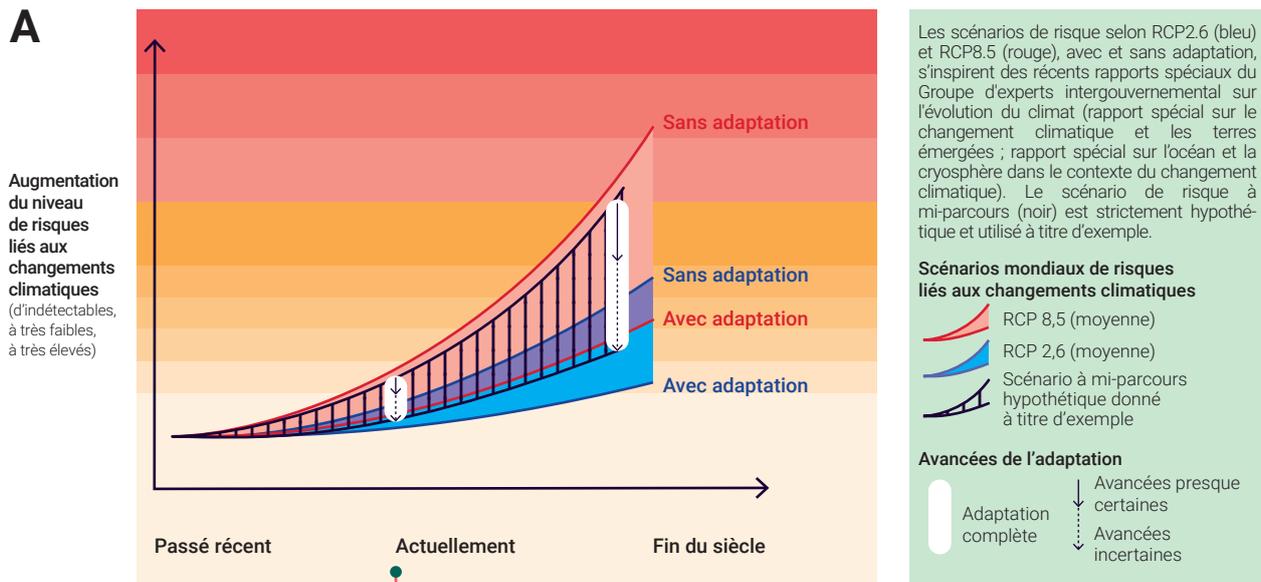
### Panorama des avancées mondiales en matière d'adaptation

**Dans l'ensemble, des données probantes solides révèlent les progrès accomplis en matière d'engagement accru dans l'adaptation au niveau national dans le monde entier au cours de la dernière décennie. Il faut toutefois aller plus loin.** L'adaptation aux effets des changements climatiques fait désormais partie intégrante de la politique climatique dans le monde entier. L'on constate en effet l'adoption généralisée et le développement continu d'instruments de planification de l'adaptation aux niveaux national, infranational et sectoriel. L'efficacité et la pertinence de

la planification, du financement et de la mise en œuvre diffèrent toutefois selon le contexte national et l'exposition aux risques climatiques. Ils exigeront ainsi des efforts accrus. Les premiers signes d'une transformation approfondie vers des systèmes financiers et des investissements plus durables et résistants aux changements climatiques apparaissent, mais nécessitent des engagements et des actions plus fermes et à long terme.

**Malgré des tendances encourageantes, les progrès réalisés en matière d'adaptation au niveau national sont insuffisants, et leur suivi pose toujours problème.** Il existe un risque réel que les coûts de l'adaptation augmentent plus rapidement que le financement axé sur celle-ci. Il n'existe pas de données probantes concluantes indiquant si la planification de l'adaptation au niveau national est suffisamment intégrée à la planification sectorielle et infranationale pour faire face aux risques croissants. En outre, le suivi et l'évaluation, qui sont largement reconnus comme étant essentiels pour suivre et évaluer les progrès en matière d'adaptation, sont inadéquats et doivent être davantage développés et mis en œuvre de toute urgence. Enfin, les données au niveau national ne fournissent que des indications limitées sur les niveaux actuels et futurs de réduction des risques en lien avec l'évolution de la planification, du financement et de la mise en œuvre de l'adaptation. Ces écarts doivent être comblés de toute urgence, car les récents rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat mettent en garde contre l'augmentation des niveaux de risque climatique, même dans le cadre de scénarios d'émissions réduisant le réchauffement de la planète à la fin du siècle à 1,5-2 °C au-dessus des températures préindustrielles (figure ES.8).

Figure ES.8 Représentation conceptuelle des progrès réalisés en matière d'adaptation au niveau national selon différents scénarios de risque climatique



**B**

**Données probantes sur les progrès de l'adaptation**

- Des plans, stratégies, cadres ou législation d'adaptation à l'échelle nationale sont en place dans la plupart des pays (stade d'adoption ou de déploiement, et l'échéance des instruments de la planification de l'adaptation varie selon le pays).
- Le financement de l'adaptation et le nombre de projets d'adaptation dans les pays en développement (soutenus par des fonds multilatéraux et bilatéraux) sont en hausse.
- On observe une tendance à la création de politiques réalistes en vue d'une adaptation principale (meilleure inclusion de certains types spécifiques de mesures d'adaptation).
- Les modalités de financement évoluent rapidement (par exemple, avec une diversification des instruments, approches et sources de financement disponibles) et des systèmes financiers et des investissements plus durables et résistants aux changements climatiques semblent se mettre en place.

**Identification des lacunes**

- Le financement de l'adaptation augmente plus lentement que les coûts d'adaptation (alors que les changements climatiques s'accroissent et s'intensifient), d'où un élargissement du déficit de financement de l'adaptation.
- Le développement des mécanismes de suivi et d'évaluation est limité.
- Peu de données probantes viennent démontrer que la planification de l'adaptation au niveau national favorise la planification de l'adaptation à l'échelle infranationale.
- Peu d'informations décrivent les futures tendances de l'adaptation au niveau national (nature, échelle et degré de mise en œuvre des plans, stratégies, cadres ou législation).
- La priorité accordée à la question de l'égalité des sexes dans les politiques et les plans d'adaptation nationaux n'apparaît pas toujours clairement.

**Éléments qui limitent l'interprétation des conclusions**

- Les objectifs d'adaptation à l'échelle mondiale et nationale doivent encore être clarifiés afin de déterminer des cibles précises.
- Les bases de données partagées qui rendent compte des efforts de planification/mise en œuvre dans les pays à revenu élevé sont peu disponibles. Il en va de même pour les informations sur le financement privé et sur l'efficacité des politiques et des actions qui visent à réduire les niveaux de risque présents et futurs selon différents scénarios de réchauffement climatique.
- Les effets à long terme de la pandémie de COVID-19 sur les tendances futures de la planification, du financement et de la mise en œuvre de l'adaptation sont incertains.

Des avancées sont perceptibles, mais les données probantes concernant les régions, les secteurs et les dangers sont insuffisantes (dispersion des informations).

Ces avancées ne semblent toutefois pas se produire à l'échelle souhaitée (si elles sont évaluées par rapport aux niveaux de risques présents et futurs).



**ONU**   
**programme pour  
l'environnement**

United Nations Avenue, Gigiri  
P.O. Box 30552, 00100 – 00100 Nairobi, Kenya.  
Tél. : (+254) 20 762 1234  
unep-publications@un.org  
www.unep.org